

Bonjour,

Merci à tous ceux qui ont déjà apporté leur soutien aux 3 militants du Collectif d'audit citoyen de la dette publique – Isère (CAC38). La pression citoyenne doit s'amplifier : merci de diffuser cet appel à agir autour de vous !

Rappel des faits :

- Le tribunal administratif de Grenoble vient de créer un nouveau délit : le « **délit de citoyenneté** ». Non content de débouter d'honnêtes citoyennes et citoyens qui défendent les intérêts de leur collectivité, il les condamne à déboursier 1200 €. En condamnant ces citoyens, non seulement les juges administratifs de Grenoble veulent dissuader toute action citoyenne à venir mais ils encouragent également les banques à poursuivre leurs exactions (plus de précisions dans l'encart en fin de mail).

- Grenoble Alpes Métropole, qui se targue par ailleurs d'encourager la participation citoyenne, a encore la possibilité de ne pas réclamer ces 1200 €.

Si vous aussi vous trouvez cette décision du tribunal administratif illégitime, vous pouvez sans attendre vous adresser au Président de la métropole grenobloise, Christophe Ferrari.

Merci pour votre soutien, amicalement.

Marie-Claude Carrel

Grenoble, le 3 novembre 2018.

**Texte de courriel possible** à [christophe.ferrari@lametro.fr](mailto:christophe.ferrari@lametro.fr)

*« M le Président de Grenoble Alpes Métropole,*

*Je vous adresse ce message pour vous faire part de mon soutien plein et entier envers les trois membres du CAC 38 qui ont été scandaleusement condamnés par la justice à payer à votre collectivité 1 200 € de frais de justice.*

*Je considère que leur action citoyenne est particulièrement juste, responsable et soucieuse des finances de leur agglomération.*

*Je vous demande en conséquence de ne pas exiger le paiement de cette somme comme vous en avez la possibilité.*

*Avec mes salutations citoyennes déterminées ».*

Pour en savoir plus les emprunts toxiques et la lutte du CAC38 en cours :

## **EMPRUNTS TOXIQUES : LA LUTTE CONTINUE**

**La lutte contre les prêts toxiques est terminée ? Non ! Des irréductibles, à Nîmes, Grenoble, Vichy et Dijon résistent encore et toujours aux banques. Point d'actualité sur leurs combats.**

**\* Rappel des épisodes précédents :**

[INTERVIEW] "Affaire des prêts toxiques : affaire classée ?», interview de Patrick Saurin par Anouk Renaud : lire [ici](#)

**\* À Sassenage : la commune gagne en appel contre Dexia et la CAFFIL !**

[ARTICLE] "Emprunts toxiques : Sassenage gagne en appel contre Dexia", article Dauphiné Libéré : lire [ici](#)

**\* À Grenoble : recours du CAC 38 contre la délibération de la Métropole**

[INTERVIEW] "France : le CAC 38 en justice contre les emprunts toxiques",

interview de Marie-Claude Carrel par Anouk Renaud : lire [ici](#)

[INTERVENTION] Prise de parole de Marie-Claude CARREL, du CAC 38, à la soirée de clôture de l'Université d'été solidaire et rebelle des mouvements sociaux. Le texte de l'intervention [ici](#)

**\* À Grenoble : le CAC 38 débouté et condamné à payer des frais de justice**

[COMMUNIQUE de PRESSE] "Emprunt toxique de la Métro : le tribunal administratif de Grenoble crée un délit de citoyenneté !", CAC 38,: lire [ici](#)

[ARTICLE] "Quand un tribunal invente le délit de citoyenneté", Patrick Saurin : lire [ici](#)

*Pour soutenir le CAC 38 et les trois irréductibles Grenoblois.es, vous pouvez envoyer un don (sous forme de chèque, préciser au dos "action CAC38") à ATTAC Isère : Maison des associations - 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble - France. Pour les personnes sans chéquier, vous pouvez vous adresser au CADTM : [mc.carrel@wanadoo.fr](mailto:mc.carrel@wanadoo.fr)*

**\* À Nîmes : le CAC 30 poursuit son combat après un premier succès devant le tribunal administratif**

[ARTICLE] "Succès d'une action citoyenne à Nîmes contre un emprunt toxique", Patrick Saurin, Blog de Médiapart : lire [ici](#)

**\* À Vichy : le CAC 03 est toujours dans l'attente de la décision du tribunal administratif après son action en justice**

[ARTICLE] "Des militants d'ATTAC Bassin de Vichy ont déposé un recours devant le tribunal administratif contre les délibérations coûteuses liées à la "sortie" des emprunts toxiques, ATTAC Vichy : lire [ici](#)

**Bonne lecture, n'hésitez pas à partager !**